



**Collège et Ecole de culture générale
Madame de Staël**
Route de Saint-Julien 25
1227 Carouge

**Aux parents et aux élèves du CECG
Madame de Staël**

N/réf. : 231114_IG_CORRESPpar.docx

Carouge, le 21 novembre 2023

Concerne : fête de l'Escalade – vendredi 8 décembre 2023

Madame, Monsieur,

Chers Parents, Chères et Chers Élèves,

Vendredi 8 décembre, les écoles du Secondaire II célébreront l'Escalade.

Par la présente, nous souhaitons vous informer du déroulement de la journée au CECG Madame de Staël.

L'Escalade donne l'opportunité à toute l'école de se réunir sur un même lieu pour un moment festif. Les élèves de l'AEoS nous ont transmis le thème de cette année: **"séries"**.

La journée se déroulera selon le programme ci-dessous:

- les cours auront lieu normalement durant la première heure de la journée;
- les festivités auront lieu dans le foyer, l'aula et dans la cafétéria;
- dès le début des festivités : défilé et concours de déguisements;
- dès 10h00: marmite de l'escalade à la cafétéria;
- dès 10h30: musique et karaoké à l'aula;
- dès 11h30 : traditionnelle soupe de l'escalade offerte;
- les activités s'achèveront à 13h00 et les élèves seront libérés après les nettoyages.

Pour que la fête soit réussie, nous attendons des élèves une attitude exemplaire et dans cet objectif, nous rappelons les consignes suivantes **à respecter strictement** :

- pour des raisons de sécurité, les élèves devront se munir de leur **carte d'élève** pour entrer dans le bâtiment. Sans elle, ils ne seront pas autorisés à entrer;
- dès le début de la fête, l'accès au bâtiment principal de l'école, au pavillon et à l'aile Sud sera interdit aux élèves;
- l'accès aux casiers des élèves **sera interdit dès 9h00**: les élèves doivent donc anticiper et prendre leurs dispositions. Ils pourront bénéficier d'un vestiaire, situé dans l'aula, jusqu'à 13h00;

- la farine, les œufs, le liquide vaisselle, la mousse à raser, etc... sont interdits et seront systématiquement confisqués. En effet, chaque année, de nombreuses lésions ophtalmiques sont constatées;
- la consommation et la détention d'alcool et/ou de toute autre substance illicite sont interdites. À cet effet, toute bouteille sera systématiquement confisquée et vidée;
- les élèves ne sont pas autorisés à se rendre sur le site des écoles avoisinantes;
- les élèves qui quittent l'établissement, y compris pour se rendre au Cortège de l'Escalade ne seront plus sous la responsabilité de l'école.

Cette liste, très directive, a pour objectif de bien garantir la sécurité de tous. La fête sera belle grâce à la participation active, mais responsable, de tous.

Tout en nous réjouissant de ce moment festif, nous vous adressons, Madame, Monsieur, Chers Parents, Chères et Chers Élèves, nos meilleurs messages.



Isabelle Godot,
Directrice

Copies : Monsieur Pierre-Yves Pettina, chef de secteur au service de la Scolarité (DGESII),
Conseil de direction,
Personnel administratif et technique et au personnel enseignant du CECG Madame de Staël,
Madame Deborah Wenger, directrice du CO Drize,
Monsieur Augusto Lopes, agent d'exploitation du CECG Madame de Staël.